TRANSPORT

Pagaille à l'aéroport de Béjaïa

Chaotique était l'atmosphère dans la nuit de vendredi à samedi à l'aéroport Soummam-Abane-Ramdane de Béjaïa pour les 125 passagers du vol AH 1312 de la compagnie nationale, devant rallier l'aéroport Charles de Gaulle (France).

Les malheureux voyageurs, entre enfants en bas âge, personnes âgées et femmes enceintes revenus de vacances, ont passé une nuit «inoubliable» dans la salle d'embarquement, où la pagaille et l'indescriptible colère ont nettement pris le dessus.

A l'origine de cette énième «bourde», le retard de l'avion et le manque incompréhensible et inexpliqué des informations provenant d'Alger pour les passagers relatives à leur vol d'hier, prévu à 2h35 du matin et qui n'a été fait qu'après dix heures d'interminable attente.

Les passagers étaient livrés à eux-mêmes, certains ont regagné la salle d'embarquement vers 22h, vendredi, pour ensuite se voir forcés d'être à la recherche d'un minuscule coin du hall pour se reposer parterre avec leur famille.

Les agents d'escale de l'aéroport de Béjaïa, soit de la Compagnie nationale, de la police ou des douanes ont puisé toutes leurs forces pour calmer les esprits chauffés à blanc de ces derniers qui ne savaient plus à quel saint se vouer.

«Nous avons tout fait pour les accompagner dans leur attente, nous comprenons tout à fait leur colère, malheureusement nous ne pouvons rien faire, tout est décidé d'Alger», nous expliquera un agent d'Air Algérie à Béjaïa.«C'est affreux et inadmissible pour nos familles qui ont vécu un véritable cauchemar dans l'enceinte de l'aérogare, nous ne quitterons pas cet espace avant qu'ils ne prennent leur vol. Les responsables doivent payer, on en a marre, c'est trop, à chaque fois c'est la même chose, les mêmes problèmes !» criait à tue-tête une parente devant le guichet de la compagnie.

Ce n'est qu'à 11h50 hier que les 125 passagers ont pu quitter l'aéroport de Béjaïa à bord d'un avion affrété de la compagnie tunisienne «Nouvel air» en direction de la capitale française.

Il est à souligner que selon des informations concordantes qu'à l'origine de cet incident, le manque d'effectifs du personnel navigant (PNC) prévu pour ce vol, ce qui a engendré cette perturbation oh combien désagréable, et pour les clients et pour le personnel au sol de l'escale Soummam-Abane-Ramdane.

Kamel Gaci

TADMAÏT (TIZI-OUZOU)

2 morts et 1 blessé lors d'une chute d'un balcon

C'est un drame qui a ému au plus haut point les Tadmaïtis, hier en fin de matinée. Une mère et son fils âgé de cinq ans ont été victimes d'une chute mortelle de leur balcon d'un appartement sis au 3e étage de la Cité EPLF de la ville, une quinzaine de kilomètres à l'ouest de Tizi-Ouzou. Une petite fille, âgée de moins de deux ans, s'en est, quant à elle, sortie avec des blessures avant qu'elle soit évacuée par les pompiers.

Jusqu'en milieu d'après-midi d'hier, les raisons de cette dramatique chute collective n'étaient pas encore connues, même si elle a donné lieu aux hypothèses parfois les plus farfelues.

A. M.

RELIZANE

Prix en hausse à Souk El Semmar

Souk El Semmar est une commune connue pour son marché bi-hebdomadaire. Un marché où l'on peut tout acheter. La disponibilité des produits est une véritable constante. Autrefois, les prix pratiqués défiaient toute concurrence. Les produits bon marché faisaient le bonheur des ménages.

Du coup, la réputation du marché de Souk El Semmar a dépassé les frontières de la localité. On y venait de toutes les régions avoisinantes. Les chefs de famille venaient de partout : de Yellel, Aïn Rahma, Semmar, Kalaâ et même de Relizane.

Aujourd'hui, le constat est amer. Les citoyens ne s'y précipitent plus, bien au contraire ils le boudent. La principale cause en est bien sûr la cherté qui semble s'installer dans la durée. Les ménages préfèrent s'approvisionner dans leurs villages. Ils ont évidemment raison, car les prix sont quasiment les mêmes.

Lors d'une virée à travers les différents rayons et étalages du souk, la tendance est toujours à la hausse. Les quelques clients ne font que tourner en rond.

Les couffins restent presque vides. On se contente du minimum, quelques pommes de terre, des navets, des carottes et le compte y est.

A commencer par la pomme de terre (le tubercule des pauvres) qui se vendait en pareille saison à des prix relativement abordables, soit entre 35 et 40 DA le kilo. Son prix est aujourd'hui affiché à 45 DA. Les carottes et les navets ne sont cédés qu'à partir de 80 DA le kg. La laitue est proposée à 95 DA, les courgettes à 100 DA.

Les tomates à 40 dinars, les piments et les poivrons sont à 100 DA le kilo. Concernant les fruits, même ceux de moindre qualité, pour ne pas dire de mauvaise, sont inaccessibles.

Les oranges et les pommes locales de petit calibre dépassent les 120 DA. Les pommes d'importation sont purement hors de portée. 200 DA ! Les bananes sont définitivement fixées à 160 DA. Les responsables doivent trouver les mécanismes efficients en vue de nous permettre d'avoir quelque chose à mettre sous la dent.

Autrefois, il était difficile de se frayer un passage dans ce marché, les gens venaient de partout pour faire leurs emplettes. C'était le temps des prix abordables. Actuellement, le marché est vide et éventé. La hausse des prix est à l'origine de cet état des lieux.

A. Rahmane

AÏN-TÉMOUCHENT

Décès d'un jeune à Terga plage

La population de la plage de Terga a été secouée avant-hier par un crime qui a coûté la vie à un jeune de 22 ans.

Selon des informations concordantes, la victime qui est originaire de la wilaya de Sidi Bel-Abbès est entrée dans une dispute avec un groupe de jeunes de la ville de Terga, ces derniers l'ont roué de coups et l'un d'entre eux lui a donné un coup de couteau. Le malheureux a été évacué immédiatement vers les urgences médicales de Aïn-Témouchent, cependant il a rendu l'âme suite à sa blessure.

Les services de sécurité territorialement compétents ont ouvert une enquête pour identifier les éléments du groupe qui a attaqué le jeune en vue d'arrêter l'auteur du coup mortel.

S. B.

LA SÛRETÉ DE NAÂMA DRESSE SON BILAN

123 affaires pénales traitées en juillet

Le bilan du mois de juillet 2015 établi par la cellule de communication de la Sûreté de wilaya de Naâma, concernant la sécurité routière en milieu urbain, fait état de 18 accidents de la route, causant 19 blessés (dont 7 adolescents).

Le refus de priorité, l'excès de vitesse, voire le non-respect du code de la route sont les principales causes de ces accidents. Vingt permis de conduire ont été retirés aux chauffards, dont 15 ont été interceptés par le radar pour excès de vitesse ; ces derniers feront l'objet d'une comparution devant la commission des retraits de permis au niveau des wilayas de résidence des mis en cause. Par ailleurs, 63 P-V ont été établis aux automobilistes pour différentes infractions, alors que plusieurs motocyclistes ont été verbalisés pour bruit excessif d'échappement de leurs motos.

Concernant les activités des différentes brigades de l'urbanisme et la Protection de l'environnement, le bilan enregistre 28 contraventions, dont des étalages de marchandises sur la voie publique ; des constructions illicites ou encore des interventions qui ont également concerné des bavures urbanistiques, la protection de l'environnement et autres.

Par ailleurs, la police judiciaire a traité durant le même mois, 123 affaires pénales qui ont impliqué 100 individus, spécialisés dans les crimes, l'émigration clandestine, les vols, les violations, les destructions des biens, ainsi que la vente de drogues et de boissons alcoolisées ; 36 personnes ont été mises sous mandat de dépôt, alors que 56 autres ont bénéficié de la citation directe à comparaître.

Notons en fin, que les éléments de la Sûreté de wilaya ont multiplié durant cette période des grandes vacances, des mesures de sécurité, par des patrouilles nocturnes et diurnes, motorisées et à pied et mènent périodiquement des campagnes de sensibilisation et de prévention à l'effet d'interpeller les automobilistes à «la prudence» et au respect du code de la circulation, et ce, à l'effet de mieux sécuriser les populations et leurs biens, alors que le 1548 «allô-police» reste à la disposition de toute personne en péril.

B. Henine

A la mémoire de nos cinq enfants

23 août 1998 - 23 août 2015

Les années passent mais le souvenir cruel de ce jour maudit où nos enfants ont péri reste.

Comment oublier ce drame, cette tragédie, où des enfants, des innocents ont été lâchement mutilés, assassinés par des mains criminels de barbares d'un autre temps. Comment oublier cette douleur profonde que nous avons vécu, que nous vivons encore et à laquelle nous avons survécu et à laquelle nous survivrons jusqu'à ce que la vérité soit. Qui peut faire le deuil de son enfant alors qu'il ne sait pas qui ?

Comment peut-on pardonner à ces criminels qui, aujourd'hui, courent encore les rues.

Mais nous avons l'espoir qu'un jour la vérité sera.

A toutes et à tous ceux qui compatissent avec nous ce moment du souvenir, et pour que nul n'oublie, nous demandons une pieuse pensée à la mémoire de nos enfants qui ne sont plus.

Mesbah Abdelmadjid